

SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS

LE BULLETIN



MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Compatriotes,

Une année se termine, une nouvelle va débuter, rien de plus banal, rien de plus naturel me direz-vous et pourtant cette période de l'année est toujours un moment particulièrement fort, un moment remarquable aussi dans le déroulement de notre vie, qu'elle soit professionnelle ou familiale.

En effet, c'est la période des joies simples, des occasions heureuses et festives que l'on crée pour se rassembler, pour faire un arrêt temporaire agréable dans ce quotidien qui nous bouscule, pour prêter encore plus d'attention à ceux qui nous entourent et qui nous sont proches.

C'est aussi la période des espérances, des souhaits, des bilans et des bonnes résolutions.

L'année 2021 reste marquée par cette crise sanitaire majeure qui continue à perturber notre quotidien.

Cette situation particulièrement morose génère et suscite, compte tenu de l'actualité très dense de ces derniers mois, des inquiétudes bien compréhensibles sur le plan social, sanitaire et économique. Dans ce contexte mondial de profondes mutations liées à cette crise, nous sommes en droit de nous poser un certain nombre de questions et de nous dire : « Cette remise en cause aussi profonde de l'existant était-elle nécessaire ? »

2022 va connaître un début d'année intense, au regard de l'élection présidentielle d'avril et des élections législatives de juin. La cacophonie médiatique a déjà débuté et va se poursuivre encore plusieurs semaines. Ce système d'information médiatique peut inciter à ne pas accomplir son devoir de citoyen, aussi, je vous en prie, venez voter, c'est un droit qu'ont acquis pour nous nos anciens, parfois au péril de leur vie.

Parlons maintenant de notre commune, qui sans être le paradis, reste cependant un lieu où il fait bon vivre. C'est ce qui ressort de témoignages spontanés qui nous sont adressés régulièrement. Vos élus, dans leur grande majorité, s'emploient avec détermination et volontarisme à faire en sorte que Saint-Maurice-de-Gourdans conserve ses acquis, en répondant simultanément aux nouveaux défis et contraintes qui s'imposent, par les évolutions contextuelles et réglementaires, qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales ou européennes. Pour reprendre une certaine expression liée au « maillon de la chaîne », nous en sommes, en fonction des circonstances, soit le premier, soit le dernier, avec toutes les difficultés que cela suppose.

Dès lors, il nous faut constamment rechercher les meilleures solutions, organiser de nouveaux modes

de fonctionnement, rechercher certaines économies, tout en essayant de développer des investissements de rapport, pour ne pas trop augmenter les taux de notre fiscalité locale qui devra, sans nul doute, subir quelques ajustements prochainement. Chaque jour, nous essayons de construire ensemble l'avenir de Saint-Maurice-de-Gourdans, chaque jour, nous faisons un pas de plus pour tenir nos engagements, quoiqu'en disent certains.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin d'information municipal un certain nombre d'articles vous permettant de connaître les dossiers en cours. A cet effet, je remercie et félicite les élus de la commission communication qui ont préparé ce bulletin, ainsi que les élus contributeurs pour la rédaction des différents articles.

Enfin, je profite de cette tribune pour remercier, féliciter et encourager, pour cette nouvelle année, tous les acteurs de la vie communale sans qui Saint-Maurice-de-Gourdans ne serait pas cette commune dynamique et attractive, ce qui fait sa réputation. Tout d'abord, l'équipe des employés communaux, toutes catégories confondues, équipe sérieuse et dévouée, à votre écoute et qui essaye toujours de faire le maximum. Ensuite, tous les responsables et les membres des associations qui, par leur sens du bénévolat, leur disponibilité, leur engagement, leur esprit d'entreprendre, contribuent de manière significative à l'animation de notre commune. Pour finir, les sapeurs-pompiers du Centre de Secours de la Plaine de l'Ain, pour leur engagement au service de la population et le dévouement qu'ils apportent aux citoyens.

Par le biais de ce bulletin, l'occasion m'est également offerte de souhaiter la bienvenue à toutes les nouvelles familles venues s'installer dans notre commune au cours de cette année.

En conclusion nous formons le vœu, mon équipe et moi-même que l'année 2022 apporte à chacun sa part de bonheur et de joie.

Bonne et heureuse année 2022.

Bien cordialement.

Le Maire,

Fabrice VENET

PERSONNEL MUNICIPAL

Des changements et du renfort au sein du personnel municipal.

Pôle administratif : Sandrine Frédérickx et Patricia Meliani.

Pôle technique : Thierry Llambrich, Nicolas Chautard, Bruno Couble et Quentin Thevenet.



Pôle scolaire :

Éducatrice sportive municipale : Laurence Stachowicz.

Agents Territoriaux Spécialisés Ecole Maternelle : Sylvie Crost, Myriam Mitanne et Véronique Regache.

VOËUX



Cette année encore la cérémonie des vœux ne pourra pas être organisée en raison du contexte sanitaire.

L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.





TRAVAUX ET DEPENSES

Divers travaux de voirie 43 700 €

Pose de panneaux, place PMR au camping, reprise d'affaissement et points à temps (reprise des ornières), pose et dépose de mobilier urbain. Installation de 2 ralentisseurs afin d'inciter les automobilistes à respecter les limitations de vitesse pour la sécurité de tous.

Acquisition de matériel pour les employés municipaux 8 535 €

Tronçonneuse, débroussailleuse, tondeuse, souffleur et enrouleur d'arrosage.

Réfection des salles du clos municipal 73 800 €

Subventions : 30 400 € de la Région et 18 224 € de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Reste à charge de la commune : 25 176 €. Mise aux normes de la cuisine, des sanitaires et des accès. La salle du bas peut maintenant accueillir du public dans de bonnes conditions et être louée pour des manifestations associatives ou familiales.

Entretien bâtiments communaux 11 350 €

Future bibliothèque : bâtiment de l'ancienne cure, dénommée aussi maison Gindre 87 300 €

Subventions : 34 150 € de la Région et 20 491€ de la DETR. Reste à charge pour la commune : 32 659 €. La toiture est en cours de réfection, les travaux ont pris du retard du fait des difficultés d'approvisionnement en matériaux. La rénovation intérieure est en cours de réflexion, en étroite collaboration avec la bibliothèque municipale.



Réfection des réservoirs d'eau
73 500 €

Réfection des deux réservoirs, avec décapage, rebouchage des aspérités, pré-perçage et mise en place d'une vanne pour l'alimentation par le nouveau puits de captage, peinture époxy alimentaire, changement des deux échelles intérieures. Les cuves datent de 1949.

Parking de la place
103 200 €

Inauguré pour la rentrée scolaire, il assure la sécurisation des piétons et offre un stationnement rationnel et optimisé à 50 véhicules. Il a également pu accueillir la vogue de la Saint-Maurice dans des conditions de sécurité optimales. Les aménagements paysagers seront créés prochainement.

Eglise
39 600 €

Le parvis a été entièrement refait dans un souci d'harmonisation et afin de protéger le sol de l'église. Un chemin piétonnier et une place de parking PMR ont été réalisés. Des pics à pigeon ont été installés sur les abat-sons. Des problèmes techniques importants ont retardé la mise en service des cloches. Cependant, des difficultés subsistent en ce qui concerne l'horloge. Une recherche de solution est en cours.

Accessibilité tennis
10 800 €

Les courts de tennis sont désormais plus facilement accessibles aux fauteuils roulants, ce qui permet d'améliorer l'accueil des participants aux tournois handisports organisés par le club et d'en faciliter l'accès à notre championne locale Sandrine Paulin, lors de ses entraînements.

Ecole :

Le préau a été rénové : 7 220 €

La commune a doté l'école de 2 écrans tactiles : 5 181 € et de 11 visualiseurs : 1 200 €.

Afin de renouveler le matériel de la salle informatique devenu obsolète, 20 ordinateurs portables ont été achetés dans le cadre du plan de relance numérique : 13 069 €. L'État devrait verser une subvention de 8 700 €.

Achat de mobilier : 1 850 €.

Une aire de jeu a été installée dans la cour de l'école maternelle : 15 400€.

Comme chaque année, la municipalité a versé 56 € par enfant, soit 16 000€ pour les fournitures scolaires.



Des dégradations importantes ont été commises sur la commune. Une plainte a été déposée. Les gendarmes feront leur enquête, ils étudieront les enregistrements des caméras et interrogeront des témoins. Les frais de réparation sont en cours de chiffrage mais seront très élevés.

RUBAN DU PATRIMOINE

En janvier 2021, la municipalité a présenté un dossier de participation au concours national visant à primer des projets de restauration de monuments « Les rubans du Patrimoine ».

Un prix départemental a été décerné à la commune pour reconnaître l'investissement et le travail accompli lors de la restauration de l'église pour la mise en valeur du patrimoine local.

Une plaque a été remise solennellement au maire lors du congrès départemental des maires. Elle sera apposée prochainement dans l'église.



COMMUNICATION

Le site internet de la commune a été entièrement repensé. Il comporte 3 rubriques : découvrir Saint-Maurice, vivre à Saint-Maurice et vie municipale. Vous pouvez y retrouver toutes les informations concernant la commune et il est mis à jour très régulièrement. Nous vous invitons à le consulter.

Cette année un bulletin "spécial associations" a vu le jour. Il a été distribué avant le forum.

La municipalité s'est également dotée de l'application PanneauPocket qui informe et alerte la population. Actuellement plus de 29% des foyers de la commune utilisent cette application.

Pour rappel, la commune dispose de l'outil de communication « télé-alerte » qui permet, en cas d'évènement climatique de grande ampleur, d'accident technologique, d'attentat ..., de prévenir la population par SMS et appel téléphonique, en temps réel et de donner les consignes de sécurité.

Inscription :

<https://www.inscription-volontaire.fr/saint-maurice-de-gourdans>

A promotional graphic for the PanneauPocket app. The top part has a blue background with the app's logo and a red shield icon with two keys. Below this, white text reads 'Les alertes et informations de votre mairie sont sur PanneauPocket'. The middle section features a white box with three numbered steps: 1. Téléchargez l'application PanneauPocket, 2. Recherchez "Saint-Maurice-de-Gourdans" ou "01800", 3. Cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris. To the right, a smartphone displays the app's interface with a welcome message in French. The bottom part of the graphic shows the app is available on the Play Store, Apple Store, and AppGallery.

Disponible gratuitement sur



Play Store



Apple Store



AppGallery



LA RIVIERE ET SES ABORDS

Un dispositif a été mis en place par la préfecture en lien avec les communes concernées par les problèmes liés à la fréquentation de la rivière en période estivale.

Le maire a promulgué plusieurs arrêtés municipaux afin de pouvoir verbaliser les contrevenants.

La gendarmerie est intervenue, plusieurs fois par jour, sur les plages pour contrôler l'application des interdictions (barbecue, déchets, sauts du pont, nuisances sonores, comportements inadaptés) et aux abords de la rivière pour les stationnements dangereux, gênants ou interdits.

Les brigades vertes ont été

mandatées pour effectuer le nettoyage des berges, elles ont été secondées par des habitants de la commune.

Des panneaux rappelant les interdictions ont été installés sur le pont et aux abords de la rivière.

En collaboration avec la mairie de Loyettes, un parking a été créé en face de la déchetterie, sur lequel ont été placés des containers.

Le parking proche du camping a également été doté de containers.

Les containers et bennes à verres ont été vidés 2 fois par semaine pendant la saison estivale.



EAU ET ASSAINISSEMENT

La municipalité a diligenté une étude du schéma directeur d'assainissement afin de respecter la réglementation en vigueur qui contraint les municipalités à réévaluer tous les 10 ans le précédent schéma directeur d'assainissement, en prenant en compte : les nouvelles normes, l'accroissement de la population, le vieillissement de certains équipements, ainsi que la particularité due à la présence d'eaux parasites. Cette étude a été réalisée conjointement par l'Agence Départementale d'Ingénierie et le bureau PresMesHyd (Prestation de Mesures Hydrauliques) de Dagneux qui a assuré toute la partie technique. Parallèlement, le schéma directeur d'eaux pluviales, réalisé par le groupe Suez en 2014 a été révisé en 2021. La station d'épuration fonctionne bien et ne nécessite que de

petites améliorations pour la performance et le respect du milieu naturel.

Le réseau structurant existe mais il faut réhabiliter les zones vieillissantes et/ou abimées, et déconnecter les eaux de ruissellement des eaux usées afin de désengorger la station d'épuration et de rejeter la meilleure eau possible dans la nature.

Puits de la Garine

Le dossier concernant le futur puits de captage d'alimentation en eau potable, initié il y a plus de 18 ans, est sur le point d'aboutir. Le dossier finalisé de Déclaration d'Utilité Publique a été transmis aux services de l'état. L'arrêté préfectoral qui permettra de lancer prochainement l'Enquête Publique est en attente. Ensuite, le commissaire enquêteur rendra son rapport et la municipalité

pourra alors procéder à l'appel d'offres auprès des entreprises, pour les travaux d'équipement du site et d'adduction entre le captage et les réservoirs. Les travaux d'assainissement, de réseaux et de captage, nécessiteront un budget d'investissement conséquent. Un plan de financement pluri annuel devra être élaboré en tenant compte des éventuelles subventions. Ces améliorations nécessaires et réglementaires entraîneront forcément une augmentation du prix de l'eau. Le conseil municipal devra délibérer début 2022 sur les hausses envisagées et sur leur étalement dans le temps.

URBANISME

L'article 423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi Elan, et le décret 2021-981 du 23 juillet 2021 stipule que toutes les communes de plus de 3500 habitants doivent être en mesure de recevoir et d'assurer l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique à compter du 1er janvier 2022.

La commune a fait le choix d'anticiper et de mettre en place dès à présent la dématérialisation des dossiers d'urbanisme. Il suffit de se rendre sur le site :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001378/connexion>
ou sur saintmauricedegourdans.fr > vie municipale > urbanisme.

DOSSIERS D'URBANISME 2021

416 demandes d'urbanisme déposées cette année :

- 47 permis de construire dont 31 maisons d'habitation individuelles, 6 logements collectifs groupés, 5 créations de logement dans du bâti existant et 1 entrepôt avec bureaux,
- 146 déclarations préalables dont 24 piscines, 28 abris, 10 garages, 13 divisions de propriété, 5 extensions d'habitations, 8 poses de panneaux photovoltaïques,
- 3 permis d'aménager,
- 150 Certificats d'Urbanisme,
- 70 Déclaration d'Intention d'Aliéner.

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence du maire, est composé de 7 élus du conseil municipal et de 7 habitants de la commune nommés par le maire. Les membres ont été renouvelés en décembre 2020.

Il bénéficie d'un budget indépendant. Cette année, il a organisé la distribution des chocolats de Pâques, le banquet et les colis de Noël au profit des personnes de plus de 75 ans.

Il a également vocation à soutenir financièrement de façon ponctuelle des personnes de la commune en difficulté.

BANQUET DES ANCIENS

Le traditionnel banquet des anciens de plus de 75 ans, organisé par le CCAS, a eu lieu dimanche 28 novembre. 70 convives se sont retrouvés dans une ambiance festive, conviviale et hivernale.

Les enfants des écoles maternelles avaient confectionné les menus et ceux de l'AJRC des décorations de Noël, pour le plaisir de tous les participants.

La formation musicale OPAL' est venue agrémenter cette belle journée et enchanter les participants.





GROUPE SCOLAIRE

Travaux et achats effectués

L'école remercie la municipalité pour les travaux et investissements effectués.

- Peinture du préau : 7 220,20 €.
- 20 PC portables : 13 069,42 € dans le cadre du plan national de relance numérique.
- Aire de jeux en maternelle : 15 400 €.

Prochainement, des travaux concernant les sanitaires de l'école maternelle seront réalisés pour un coût estimé à 16 000 €.

Pour rappel

Les trois sources de financement de l'école sont : la mairie, le sou des écoles et la coopérative scolaire. Pour information la mairie verse, en plus de l'entretien des locaux et de divers investissements la somme de 56€ par enfant pour les fournitures scolaires.

Trois nouvelles enseignantes ont rejoint le groupe scolaire à la rentrée de septembre 2021 : Mmes Coline Fremont, Gwenaëlle Rouquié et Julie Kermarec.

A ce jour, le groupe scolaire compte 270 élèves répartis dans 11 classes :

107 enfants en maternelle :

27 élèves en PS-MS chez Mme Fonlupt (15-12)

27 élèves en PS-MS chez Mme Garnier (15-12)

26 élèves en MS-GS chez Mme Giacoma-Pin (12-14)

27 élèves en GS chez Mmes Thomas et Fremont

163 enfants en élémentaire :

24 élèves en CP chez Mme Peyrache

23 élèves en CP-CE1 chez Mme Leousoff (10-13)

25 élèves en CE1 chez Mmes Michel et Rouquié

25 élèves en CE2 chez Mme André

22 élèves en CE2-CM1 chez Mme Coustier

21 élèves en CM1-CM2 chez Mme Kermarec et M. Martin (15-6)

23 élèves en CM2 chez Mme Longere

Mme Laurence Stachowicz, animatrice sportive municipale, intervient auprès de toutes les classes.

Trois Agents Territoriaux Spécialisés Ecole Maternelle sont présentes dans l'école : Mmes Sylvie Crost , Véronique Regache et Myriam Mitanne.

Mme Manon Perrin, AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) intervient auprès d'un élève bénéficiant d'un PPS (Plan Personnel de Scolarisation).

Projets et animations pédagogiques

Fête de la science : du 1 au 11 octobre.

Cycles 3 : Réalisation d'une maquette du système solaire avec répartition des planètes entre 3 classes : CE2-CM1, CM1-CM2, CM2.

Cycles 2 : Défis scientifiques entre 4 classes qui ont réalisé des expériences : CP, CP-CE1, CE1, CE2.

Cycles 1 : Travail sur le thème du papier.

Randonnée « la balade des formes » : recherche de formes géométriques sur le chemin de la Cornatière par la classe Mme Garnier, PS-MS.

Ronde des affiches : Chaque classe de cycle 1 et CP choisit 4 livres et les présente sous forme d'affiches. Les livres tournent ensuite dans les classes. Une classe de CP-CE1 de la Boisse participe également à l'activité.

Courseton : La course s'est déroulée vendredi 15 octobre. Les enfants du CP au CM2 ont parcouru 1726 km. Cette action est l'aboutissement d'un cycle d'endurance. Ils peuvent marcher ou courir, des adultes sont placés tout au long du parcours et un stand de ravitaillement est prévu. Les élèves ont couru pour l'association les PEP01 qui a reçu la somme de 353,35€ provenant des dons des parents, de l'OCCE et du comité des fêtes. Cette association met à disposition dans un esprit de solidarité et de laïcité ses ressources pour assister, protéger, éduquer les enfants, les jeunes et adultes qui ont besoin de l'être en lien et en partenariat avec l'Education Nationale.

Cross : Il a été organisé le 9 novembre. Bravo à tous

les élèves qui ont participé avec un bel esprit sportif.

Cycle natation : Du 7 décembre au 8 mars, 4 classes : CP, CP-CE1, CE1 et CE2 bénéficieront de 10 séances à la piscine de St Vulbas.

Banquet des anciens : Les enfants de maternelle ont confectionné des cartes pour le menu du banquet.

Marché de Noël et fête des lumières : Les lampions du défilé ont été confectionnés par les élèves de maternelle.

Père Noël : Le Sou des écoles a invité le père Noël à passer à l'école le 17 décembre 2021.

Cinéma : La coopérative scolaire (OCCE) finance une séance au cinéma l'Horloge de Meximieux, à tous les élèves de l'école.

Exposition d'art plastique : Elle aura lieu fin mars avec un thème commun à toutes les classes.

Cycle échec : Il se déroulera en fin d'année scolaire et un tournoi sera organisé en fin de cycle.

PEDT : Un Projet Éducatif Territorial est en cours d'élaboration sur la commune. Il tend à formaliser une démarche permettant à la municipalité de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. La mairie est porteuse de ce projet, le comité de pilotage est composé d'élus, du directeur de l'école, de l'AJRC, de parents d'élèves et du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

CME



Le Conseil Municipal d'Enfants est constitué de 6 élèves de CM1 et 6 élèves de CM2 élus par les élèves de CE2, CM1 et CM2, avec respect de la parité. La campagne électorale a débuté le lundi 15 novembre avec l'affichage à l'école des programmes des candidats. Les élections ont eu lieu dans le respect total du code électoral, le jeudi 25 novembre après-midi, en présence d'élus. Le dépouillement a été effectué par les candidats mardi 30 novembre.

Le CME est composé de : Athénaïs Brun, Elise Chapuis Ollier, Léon Gissien, Ben Gonzales, Mae Morin, Mae Nguyen, Elisa Pascon, Augustin Pinot, Margot Richard, Axel Schmunck, Adam Trespaille et Cally Verne. Il a été présenté au conseil municipal lors de la séance du 15 décembre. Il se réunira un mercredi matin sur deux, pendant les périodes scolaires et sera animé par Céline Fonlupt, professeure des écoles et Vanessa Ollier.

Le Comité Local d'Information et de Coordination est un dispositif en faveur des séniors à partir de 60 ans et des personnes en situation de handicap à partir de 50 ans avec une triple logique :

Logique de proximité

C'est un guichet unique d'accueil, d'information et de coordination, une structure de proximité, avec des permanences sur différentes communes, des visites à domicile, pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage, pour les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.

Logique d'accès aux droits

Son rôle est : informer, orienter, faciliter les démarches, fédérer les acteurs locaux, évaluer les besoins, élaborer un plan d'aide, accompagner et assurer le suivi du plan d'aide en lien avec les intervenants extérieurs, coordonner.



Logique de mise en réseau

C'est toujours un travail en réseau avec l'ensemble des partenaires afin de fluidifier le parcours. Mais le CLIC, c'est aussi un observatoire de la vieillesse et des problématiques liées à la dépendance et un animateur du territoire (actions de prévention, conférences, groupes de parole, forums...).

INFO JEUNES

Mon *avenir* c'est...

...un *métier* qui me plaît

La recherche d'emploi nécessite une grande motivation et de la méthode. Ma Mission Locale me coache et m'accompagne vers l'emploi.

- Elle me fait découvrir des **métiers** et des secteurs d'activité.
- Elle me propose des **offres d'emploi** qui m'intéressent.
- Elle m'aide à présenter ma candidature, rédiger le meilleur CV possible et me préparer à mes entretiens.
- Elle me présente des **employeurs** et des professionnels dans tous les domaines. Je peux être **parainé** pour ma recherche d'emploi.
- Elle m'explique ce qu'il faut savoir sur les **contrats** et les mesures emploi.



La Garantie Jeunes vous propose un accompagnement qui vous permet d'accéder à votre autonomie professionnelle et financière. Et vous on vous voit quand ?

...une *formation* pour y arriver

Le meilleur moyen de trouver un emploi qui me plaît, c'est d'être bien formé.e. La Mission Locale, m'accompagne pour trouver une formation adaptée à mon projet et à ma situation.

- Des idées pour mon orientation professionnelle :** quelles filières possibles ? quelles formations pour y arriver ? De quels droits à la formation je dispose ?
- Un partenaire pour construire mon projet :** La Mission Locale m'aide à réfléchir à mon projet et ainsi mettre toute mon énergie dans la bonne direction.
- Un conseiller pour m'aider à financer ma formation,** à travers les aides de l'Etat, de la Région, des organismes partenaires...

...des *solutions* pour ma vie quotidienne

La Mission Locale m'accompagne bien au-delà de l'emploi, là où j'en ai vraiment besoin.

- LOGEMENT :** pour penser à l'emploi, il faut aussi avoir un toit, la Mission Locale m'accompagne dans mon projet de logement.
- SANTÉ :** priorité des priorités, ma santé mérite aussi d'être accompagnée. Accès aux soins, accompagnement des personnes en situation de handicap, situation vis-à-vis de la sécurité sociale, aide pour obtenir la CMU (Couverture maladie universelle), bilan de santé...
- MOBILITÉ :** se déplacer est essentiel, pour travailler comme pour se former. La Mission Locale m'informe sur les transports, peut m'accompagner pour le permis B*. Je peux aussi partir à l'étranger (stages, missions de volontariat...).
- COUP DE POUCE FINANCIER :** aide d'urgence ou besoin pour un projet spécifique : je vais faire le point à la Mission Locale. Elle aura sans doute une solution pour moi.
- JUSTICE :** chacun peut se trouver en difficulté avec la Justice. Un conseiller m'aidera à comprendre mes droits et mes devoirs, à décrypter, puis à régulariser ma situation au plus vite.
- J'AI ENVIE DE M'ENGAGER :** J'ai envie de me rendre utile, de m'engager pour une mission d'intérêt général ? Le bénévolat, l'engagement citoyen ou encore le Service Civique sont peut-être faits pour moi !

*à vérifier auprès de votre Mission Locale



Recensement

Tu viens d'avoir 16 ans ! N'oublie pas de te faire recenser. Tu as trois mois pour le faire à compter de ton 16^e anniversaire.

Pour cela, rends-toi à la mairie de ta commune. Tes parents peuvent faire cette démarche à ta place. Il faudra présenter ta Carte Nationale d'Identité ou ton passeport valide, le livret de famille à jour et un justificatif de domicile. Tu as également la possibilité de faire la démarche en ligne avec un compte Service-public.fr.

Une attestation de recensement te sera alors remise. Tu devras la présenter pour ton inscription au baccalauréat ou au permis de conduire par exemple. Te faire recenser permet à l'administration de te convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si toutefois le recensement n'a pas été fait dans le délai des trois mois à partir de tes 16 ans, une régularisation de ta situation est possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Tu souhaites t'investir dans une formation BAFA pour encadrer des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs !

Il faut avoir 17 ans révolus au premier jour de la première session de formation. Le BAFA se compose de 3 étapes : la 1^{ère} étape est une formation générale de 8 jours minimum, la 2^{ème} un stage pratique de 14 jours minimum et la 3^{ème} étape un approfondissement ou une qualification de 6 à 8 jours minimum.

La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain t'apporte un soutien avec une aide de 50 euros.

Service Militaire Volontaire (SMV)

Depuis janvier 2018, le SMV accueille plus de 100 jeunes par an. Réservé aux 18-25 ans peu ou pas diplômés, ce dispositif associe formation militaire (savoir-être), remise à niveau scolaire (savoirs), passage du permis de conduire (mobilité) et formation professionnalisante sur les métiers en tension (savoir-faire).

Actuellement, les formations concernent notamment les métiers de la logistique, de la sécurité, de la fibre, de l'aide à la personne et des travaux publics. Avec plus de 84% d'insertion professionnelle, ce dispositif est une opportunité à saisir :

smvamberieu@gmail.com

<https://www.le-smv.org/places/centre-smv-air-amberieu-en-bugey/> 04 27 50 60 28

Mission Locale
Bugey - Plaine de l'Ain
Jeunes 16-25 ans

Pour plus d'informations, contactez dès maintenant votre Mission Locale.

Mission Locale
Bugey-Plaine de l'Ain

Amberieu-en-bugey
4, Place Sarville
01500 Amberieu-en-Bugey
Tel : 04 74 34 61 22

Belley
Bât TAIC - ZI de Coron 214 route de Parves
01300 BELLEY
Tel : 04 79 81 53 75

Loyettes
Mairie, 101 Rue de la Mairie, 01360 Loyettes
Tel : 04 74 34 61 22

Permanences sur RDV
Certines / Jujurieux / Poncin / Tenay / Pont d'ain / Saint Rambert / Lagnieu / Serrières de briord
Meximieux / Plateau d'Hauteville / Champagne-en-Valromey / Culoz

Horaires
Lundi : 8h45-12h30 / 13h30-17h00
Mardi : 8h45-12h30 / 13h30-17h30
Mercredi : 8h45-12h30 / 13h15-16h30
Jeudi : 8h45-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 8h45-10h30 / 13h30-17h00

<https://mijbpa.goodbarber.app>

contact@mijbpa.fr

Horaires : Mardi 9h30-12h30 / 13h30-17h00
Mercredi 9h30-12h30 / 13h15-16h00
Jeudi 9h30-12h30 / 13h30-17h00

Suivez nous sur  

  La Mission Locale Jeunes est soutenue par les communes et les communautés de communes.

FNACA

C'est la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie de Loyettes, Saint Vulbas et Saint-Maurice-de-Gourdans. Cette association a pour but de perpétuer le souvenir de l'engagement de toute une jeunesse qui a donné à la nation une tranche de vie qui aurait dû être une période d'insouciance.

Cette guerre a coûté la vie à de nombreux soldats français et algériens, sans compter les séquelles physiques et psychiques chez les personnes qui vécurent cette période de 1956 à 1962.

En raison du COVID, l'activité du comité a été réduite au minimum au cours de l'année écoulée.

Dans chaque commune, un membre du comité a participé à la commémoration de l'Armistice du 19 mars 1962 qui mettait fin à la guerre d'Algérie. Son président Michel Blayon s'est vu remettre une médaille en récompense de son engagement au service de la FNACA.

Composition du bureau : président Michel Blayon, trésorier Louis Mariat, vice-président Roger Lafont, trésorier adjoint Jacques Fabry, secrétaire Jacques Michel.

SERVICES AU PUBLIC

Démarches administratives : saintmauricedegourdans.fr < vivre à st Maurice.
Le Conseil Départemental gère de nombreux services d'aide et de soutien aux personnes.

Il a réorganisé ses services en 2020. La commune dépend désormais du Centre Départemental de la Solidarité de Lagnieu.

Pour joindre :

- Les assistantes sociales, les puéricultrices et les conseillères en économies familiales : 04 74 40 19 30
- Le service de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) : 04 74 34 65 17
- Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance : 04 74 34 64 31
- Le Centre de Planification et d'Education Familiale d'Ambérieu : 04 74 38 08 80
- Le Centre de Planification et d'Education Familiale de Miribel : 04 78 55 19 83
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées : 3001

Tous les services peuvent également être contactés via le numéro unique et gratuit : 3001.



RPEI

Le Relais Petite Enfance Itinérant accompagne les parents dans la recherche d'un mode de garde. Il est à la disposition des parents et des assistants maternels pour tout renseignement administratif et législatif.

Contact : le lundi de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 16h au 06 83 17 11 96 ou 06 47 12 19 82 ou 07 88 07 21 57 et lors des permanences administratives le vendredi de 16h à 19h à la salle du clos municipal.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.
<http://www.ain.gouv.fr/guide-des-demarches-particuliers>

soit directement par l'intervention de ses psychologues, soit en recherchant l'aide de partenaires locaux pour une prise en charge thérapeutique.

AVEMA France Victimes 01, 1 rue de la Bibliothèque, 01000 Bourg-en-Bresse,
04 74 32 27 12
www.avema01.fr

Vous n'êtes pas seul
Numéro d'urgence :
06 08 24 03 62

Maison de la justice, 34, cours de Verdun à Bourg en Bresse :
04 74 14 01 40
<http://www.ain.gouv.fr/maison-de-la-justice-et-du-droit>

Permanences d'avocats gratuites

L'ordre des avocats du barreau de l'Ain organise des permanences sur différentes communes du département, dont Ambérieu en Bugey et Montluel.

Renseignements sur le site :
<https://www.bourg-avocats.com/>

Avema-France Victimes 01

écoute, soutient les personnes victimes de violences intrafamiliales, d'agressions, de vols, de violences, d'escroqueries, d'accidents à la circulation, d'agressions sexuelles... Elle informe les victimes et leur famille des différentes procédures d'indemnisation et les aide dans la constitution de dossiers, leur permet aussi d'obtenir toutes les informations nécessaires afin de faire valoir le droit des victimes. Elle est à la disposition des victimes tout au long des procédures, assure une continuité dans l'information. Elle apporte un soutien psychologique et moral aux victimes fortement traumatisées,

Maisons France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires : immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne. Les agents sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien. France services est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances Publiques, Pôle Emploi,



l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de :

Maison France services de la Côtière à Montluel: 04 78 06 70 40,
franceservicescotiere@3cm.fr
Maison France services à Ambérieu en Bugey : 09 70 21 19 25,
amberieu@france-services.gouv.fr

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat afin de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.
Contact : 04 74 21 82 77, adil@adil01.fr



POMPIERS

La pandémie COVID a apporté son lot de contraintes et a nécessité, au fil du temps, l'adaptation des consignes opérationnelles. Le personnel est resté disponible, afin de pouvoir organiser et sécuriser les départs en intervention. La vaccination est devenue obligatoire dès le 15 octobre 2021.

Plusieurs recrutements ont été effectués : Baptiste Gaillard, Mathis Baudy, Killian Brizard, Bastien Jakubowicz, Clarisse Rodier, Bertrand Champlong, Jonathan Ferfer et Yann Truffet.

Deux membres ont été affectés au service médical (infirmiers) : Marine Beau et Pol Bugnot.

Le lieutenant David Macri et le caporal-chef Thibault Terrier sont affectés sur un autre CIS et travaillent sur notre secteur en journée.

Deux jeunes ont terminé leur formation de Jeunes Sapeurs-Pompiers (4 ans) : Lucas Bernard et Mathéo Meuriau.

Ce qui porte l'effectif du centre de secours à 42 sapeurs-pompiers, tous volontaires.

Pour 2021, en journée semaine, plusieurs interventions ont été traitées par nos collègues des centres de secours voisins, Pont de Cheruy, Meximieux ou Lagnieu, soit parce qu'une intervention était déjà en cours, soit parce que le personnel du

centre n'était pas disponible. Le nombre de sorties de secours reste stable avec environ 500 sorties. Pour rappel, le secteur de 1er appel comprend les communes suivantes : Loyettes, Saint-Maurice-de-Gourdans, Saint-Jean de Niois, Blyes, Saint-Vulbas et le CNPE.

L'année 2021 a également vu naître l'équipe de soutien départemental. Notre centre de secours dispose ainsi de 8 anciens sapeurs-pompiers entre 55 et 75 ans : Raymond Meyreaud, Joseph Catin, Philippe Catin, Robert Fourt, Gilles Ravet, Jean-Pierre Fortéa, Bernard Gros, Pascal Dion. Ils sont désormais sollicités pour différentes actions comme le convoyage, l'assistance et le soutien logistique sur l'ensemble du département. Certains ont été déployés dans les centres de vaccination COVID du département, sur le tour de l'Ain ou plus simplement pour conduire un véhicule au garage. Grand merci à eux pour leur démarche et leur nouvel engagement.

Lieutenant Jérôme CONSTANT
Chef du centre d'incendie et de Secours Plaine de l'Ain

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations de Saint-Maurice-de-Gourdans, organisé par la municipalité, s'est tenu dimanche 5 septembre dans une ambiance estivale et conviviale. Dans le strict respect des règles sanitaires, les associations et les visiteurs ont été nombreux à se retrouver au clos municipal. En effet, 16 associations sur les 30 que compte la commune étaient présentes. Les visiteurs ont pu se renseigner et s'inscrire aux nombreuses activités proposées.



POLLET

Enquête espace détente

Afin de faire en sorte que la création de cet espace corresponde au mieux aux attentes des habitants de Pollet, des questionnaires insérés dans le dernier bulletin municipal ont été distribués aux 218 foyers pollatins.

51 réponses ont été reçues à la mairie soit 23,39%. Toutes les classes d'âges étaient représentées.

94% se sont déclarés favorables à la création d'un espace « jeu /détente/sport » à Pollet.

Une liste d'éléments, non exhaustive, était proposée : structure à grimper, toboggan, balançoire, bancs, circuit vélo, city-stade, pétanque, parcours santé, panier de basket, cabane, tables de pique-nique, de ping-pong, skate-park, boîte à livres ... Aucun élément ne s'est dégagé de façon significative, juste une légère préférence pour ceux concernant les structures pour les petits enfants et les bancs.

Il paraîtrait judicieux, voire opportun de prévoir des équipements « multi générationnels ».

60,79% des réponses ne sont pas favorables à la création d'une zone de stationnement à proximité.

Le choix du lieu de cet espace est en cours de réflexion.

Plateforme logistique de Pollet

Un permis de construire a été déposé pour l'installation d'une plateforme logistique à la place de l'entreprise Ducry. Les responsables envisagent 50 à 80 emplois potentiels

Ces projets seront présentés prochainement aux habitants de Pollet lors d'une réunion de quartier.

ELECTIONS

Election présidentielle :
10 et 24 avril 2022

Elections législatives :
12 et 19 juin 2022

**Pensez à vous inscrire
sur les listes électorales**

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Les inscriptions peuvent s'effectuer en ligne sur le site : service-public.fr

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Cette année, la commémoration a enfin pu avoir lieu dans des conditions habituelles, en présence des habitants, des élus, des Anciens Combattants, des représentants d'associations de la commune, de la fanfare « la Fraternelle », de la chorale locale, des pompiers et d'un groupe de jeunes scouts. Des gerbes ont été déposées au pied des monuments aux morts de Pollet et de Saint-Maurice-de-Gourdans en l'honneur des personnes de la commune mortes pour la France lors des différents conflits.

A l'issue de la manifestation, la municipalité a convié les participants à un vin d'honneur, dans le respect des règles sanitaires.



MÉCANIQUE - CARROSSERIE
REMORQUAGE 24H/24
STATION 

**SARL Garage
ROUSSET**



 11, Rte de Port Galland - 01800 S' Maurice de Gourdans
☎ 04 74 61 82 65 - Fax 04 74 61 60 45
garagerousset@orange.fr

HESPERIA HARMONIE
St-Maurice-de-Gourdans - 06 95 92 01 34  

Praticienne Bien-être

LITHOTHÉRAPIE (soin, bijoux etc...)
COACHING DE VIE
REIKI
EFT



Stella B
Coiffeuse à domicile

Hommes - Femmes - Enfants



★
06 65 66 10 06
estelea.b@free.fr
Egalement pose de vernis semi-permanent

Sophie Thevenet
CULTIVATRICE DE RESEAUX
MIEUX-ÊTRE

CRÉATRICE DE RÉSEAUX
D'ENTREPRENEURS & D'ÉVÉNEMENTS

DISTRIBUTRICE DE SOLUTION BIEN-ÊTRE
À BASE D'ALOE VERA

ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

06 51 99 67 23

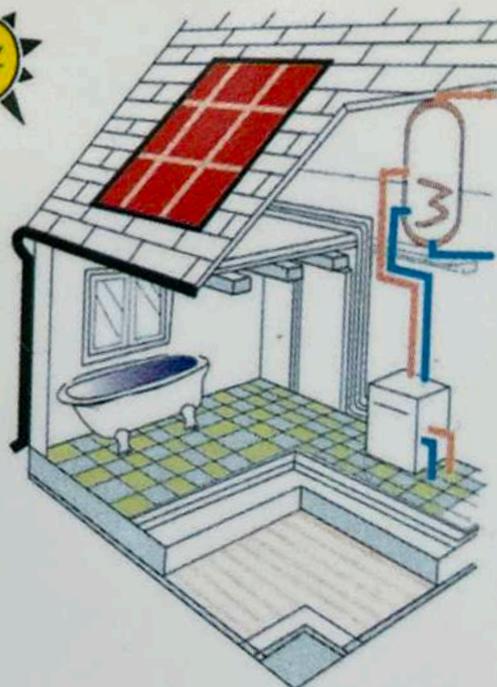
OCM
Osez Créer Mieux Autrement 



Ent. ANGLADE Stéphane



PLOMBERIE
ZINGUERIE
CHAUFFAGE (toute énergie)
GEOthermie
SOLAIRE
CLIMATISATION
DIVERS TRAVAUX



11, Chemin de Pollet - 01800 ST MAURICE DE GOURDANS
Tél. 04 74 61 66 70 - Port. 06 24 60 03 79



www.boutique-bassin.fr

- Vente de carpes Koï Japon
- Vente de matériel et de produits pour bassin
- Vente de nourriture pour Koï et esturgeons
- Vente de déco et d'éclairage 12 V

Alain VIDAL
06 08 95 64 86

Route de Lyon - 01800 SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS
Tél. 04 37 86 14 31 - mail : contact@boutique-bassin.fr

BCT des arcades

CROST PHILIPPE

Boucherie charcuterie traiteur

Mariages, Baptêmes,
Réceptions, Buffets,
Anniversaires,...



Charcuterie Traditionnelle
MAISON



15 Pl Jean-Marie Ronchet - 03160 LOYETTES
Tél. 04 72 07 75 63 - crost.philippe1@gmail.com



T R A V A U X PUBLICS ET PRIVÉS
Aménagements urbains - Assainissement - Génie
Civil - Revêtements perméables et
environnementaux

188 route de la Riveraine - 01360 LOYETTES
04 74 61 80 22 - ctpg@colas.com



GUILLER CHARPENTE

**CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE - SCIERIE**

06 60 10 98 98 - guillercharpente@orange.fr
01800 ST MAURICE DE GOURDANS



My'Réno

L'ART DE LA RENOVATION
Spécialiste de l'habitat ancien



**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
CONSTRUCTION NEUVE
MAISON - EXTENSION
SURÉLEVATION**

My'Réno - 107 Che d'en Bouger - 01800 SAINT-JEAN-DE-NIOST
07 82 98 48 27



BERNARD

MATÉRIELS AGRICOLES

MASSEY FERGUSON

01120 DAGNEUX
04 78 06 15 26

38550 ST MAURICE L'EXIL 

04 74 86 27 40

01400 CHATILLON s/ CHALARONNE
04 74 32 89 20

Irrigation - Tracteurs - Espaces verts

TAXIS CROST

Transport de colis express
max 12m³ / 1'6

Transport de malades assis
Conventionné

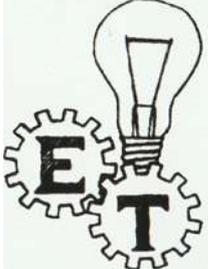
Accueil en gare et aéroport

01800 St Maurice de Gourdans

04 74 61 84 88

ERIC THÉVENET

1, impasse de la Rivière - 01800 ST-MAURICE-DE-GOURDANS
Tél. 04.74.61.84.26 - Port. 06.62.60.35.10



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE
ÉLECTROMÉCANIQUE

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
MOTORISATION DE PORTAIL
RESEAUX INFORMATIQUES
ALARME ANTI-INTRUSION
VIDEO-SURVEILLANCE

La Ferme des Roches

Producteur de Fromages
Chèvres, Vaches et Mélanges



Produits de nos Campagnes
Vente Directe 7 jrs sur 7
01800 St Maurice de Gourdans

04.74.61.82.44
fermedesroches@free.fr



Groupama
Toujours là pour moi.

Auto
Santé
Crédit
Épargne
Habitation
Prévoyance

Groupama partenaire de vos projets

Contactez votre équipe commerciale à MEXIMIEUX : 7 place Vaugelas
Tél. 09 74 50 30 29

75 chemin Grange Debout
01700 BEYNOST



ETS. AUCLAIR

Installation Réparation

Stores et Volets roulants

Port. 06.80.27.97.14
Fixe 04.27.01.45.72
entreprise-auclair@sfr.fr



La Côtère
Luxopuncture
& coaching

Réflexologie par infrarouge

Une méthode innovante pour :

- perdre du poids
- arrêter de fumer
- vaincre les troubles de la ménopause
- réduire le stress et améliorer le sommeil



Magali GOUTTENOIRE ROEHR
22 chemin du Seillon,
01800 Saint Maurice de Gourdans
<https://www.la-cotiere-luxopuncture.com>
06 64 38 47 62

PEYRAUD Paysages



La main qui façonne
votre environnement

01800 SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS
06 30 09 40 79 - 04 74 61 88 43
peyraud.patrick2@orange.fr



Tamimount Le Mée
Votre coach experte sport et santé
à Saint-Maurice-de-Gourdans



Programme 100% personnalisé
Bilan gratuit
Contactez-moi au 06.67.39.15.63



Grâce à mon agrément « Service à la personne »
vous pouvez bénéficier
de 50% de réduction ou crédit d'impôt !

ÉDUCATION CANINE

Clicker Training
Cours à domicile
Cours collectifs
École des chiots
Balades canines



À LOYETTES
Rééducation
comportementale
Activités olfactives
Pension travail
Cani-Cross



06 98 54 33 50

laprairiedain@gmail.com

SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS

VOTRE PLANNING

DES COLLECTES SELECTIVES

La collecte s'effectue un mardi sur deux. Il est impératif de sortir votre sac la veille au soir de la collecte. Les jours de collecte sont susceptibles d'être modifiés courant 2022. Les calendriers seront mis à jour sur le site internet de la CCPA. Une notification est envoyée par la municipalité sur l'application PanneauPocket la veille de chaque collecte.

4 JANVIER	12 AVRIL	5 JUILLET	11 OCTOBRE
18 JANVIER	26 AVRIL	19 JUILLET	25 OCTOBRE
1 FÉVRIER	10 MAI	2 AOÛT	8 NOVEMBRE
15 FÉVRIER	24 MAI	16 AOÛT	22 NOVEMBRE
1 MARS	7 JUIN	13 SEPTEMBRE	6 DÉCEMBRE
15 MARS	21 JUIN	27 SEPTEMBRE	20 DÉCEMBRE
29 MARS			

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte a lieu une fois par semaine le lundi. Elle est reportée au lendemain en cas de jour férié. Il est impératif de sortir son bac la veille au soir de la collecte.

VOISINAGE

Par respect des autres et plus particulièrement de ses voisins, toute nuisance sonore est régie par un arrêté préfectoral qui fixe les horaires autorisés :

JOURS OUVRABLES	SAMEDI	DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS
8H-12H	9H-12H	10H-12H
14H-19H30	15H-19H	

Le brûlage de toute forme de déchets est interdit.

La réglementation concernant les plantations doit être respectée, les haies et arbustes ne doivent pas empiéter sur la voie publique ni gêner la visibilité des panneaux de signalisation.

Il est du devoir de chacun d'entretenir les abords de sa propriété.

Toutes les informations sur <https://servicepublic.fr>>particuliers>vos droits

DÉCHÈTERIE

La déchèterie est le mode de collecte le mieux adapté pour collecter les gros cartons, métaux, bois, plâtre, fenêtres, meubles, déchets végétaux, encombrants, pneus et gravats. Elle est équipée pour recevoir les déchets dangereux comme les produits chimiques, les appareils électriques et électroniques, les huiles, les piles et batteries et autres lampes.

Les déchèteries publiques ont pour objectif premier de répondre aux besoins des ménages.

Pour les usages professionnels, les accès sont payants dès le premier passage.

Concernant les particuliers, en 2022, les 25 premiers passages sont gratuits (soit un passage tous les 15 jours, en moyenne). Les passages supplémentaires sont facturés. Ce prix représente la moitié du coût réel moyen d'un passage en déchèterie (ce coût moyen diffère significativement selon le type de déchet apporté). L'objectif de cette mesure est de sensibiliser chacun à la gestion de ses déchets (broyage ou compostage des déchets verts ; limitation des déplacements en déchèteries en améliorant ainsi le confort et la sécurité de ces sites). Plus globalement, cette démarche s'inscrit dans une nécessaire

maîtrise des dépenses publiques. En 10 ans, les volumes apportés en déchèterie ont doublé, le coût pour la collectivité explose : environ 3 millions d'euros par an, soit une centaine d'euros par foyer. Il a semblé utile et juste que les gros utilisateurs du service contribuent un peu plus que les autres.

Comment accéder aux déchèteries ?

Il faut s'inscrire en ligne, par courrier postal ou électronique. Retrouvez toutes les informations sur le site Internet de la CCPA.

Déchèterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Amberieu	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h(*)
Meximieux	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h(*)
Lagnieu	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h(*)
Loyettes			8h30-12h		8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
Villebois					8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h		13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
St Rambert				8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
Lhuis					8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h		13h30-18h		13h30-18h	13h30-18h

(*) fermeture à 19h
en période estivale
(du 01 avril au 30
septembre)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

- 16 - Galette du tennis
- 23 - Tartes du sou des écoles
- 29 - Plat chaud du foot / AG Senza

FÉVRIER

- 5 - Plat chaud des petits saint moriots
- 6 - Boudin de la chasse
- 14, 15 et 16 - Artema - Stage arts plastiques

MARS

- 5 - Carnaval du sou des écoles
- 6 - Canoé kayak - Vente de brioches
- 20 - Bûgnes du tennis

AVRIL

- 2 - Tennis - Soirée disco
- 3 - Chasse aux œufs des petits saint moriots / Puces des couturières association Arts & loisirs
- 10 - Elections présidentielles
- 15, 16 et 17 - Artema - Stage arts plastiques
- 24 - Elections présidentielles

MAI

- 1 - Marché aux plantes du kayak
- 7 - Concours de pétanque
- 8 - Commémoration / Tennis tournoi jeunes
- 14 - Fête du Relais Petite Enfance Itinérant / Spectacle des petit saint moriots
- 15 - Tennis école / Plat chaud du sou des écoles
- 21 - Soirée pop-rock du basket
- 30 - Tournoi open de tennis du 30/05 au 12/06

JUIN

- 4 - Soirée théâtre d'impro du sou des écoles
- 10 - Exposition Artema
- 11 et 12 - Foot tournoi du confluent
- 12 - Elections législatives
- 17 - Fête de l'AJRC
- 18 - Concert de l'association de musique / Foot challenge Greco
- 19 - Elections législatives
- 23 - AG Artema
- 26 - AG de la chasse
- 27 - AG de l'association de musique
- 28 - AG des petits saint moriots

JUILLET

- 2 - Fête de l'école
- 3 - AG du tennis
- 6, 7 et 8 - Artema - Stage arts plastiques
- 8 - AG du kayak
- 9 - Challenge Sandrine Catin pétanque
- 10 - La Gourdanaise kayak
- 25 - Coupe de la Société des boules

AOÛT

- 5, 6 et 7 - Sylak Open Air
- 28 - Fête du four de Port-Galland

SEPTEMBRE

- 5 - AG Arts & loisirs
- 10 - AG et animation Amis Chem'Ain
- 11 - Tournoi para tennis
- 17 - Liens aliments terre journée découverte et AG / foot tournoi de pétanque
- 24 - Foire de la Saint Maurice du comité des fêtes
- 24 et 25 - Vogue de la Saint Maurice
- 25 - Tournoi interne du tennis

OCTOBRE

- 2 - Arts & loisirs : foire de la couture
- 3 - AG du sou des écoles
- 9 - Plat chaud du tennis
- 24, 25 et 26 - Artema - Stage d'arts plastiques
- 31 - Sou des écoles - Halloween

NOVEMBRE

- 11 - Commémoration
- 19 - Bourse aux jouets de l'AJRC
- 20 - Tournoi des jeunes du tennis
- 17 - Beaujolais nouveau du comité des fêtes
- 27 - Banquet des anciens / Vente de brioches du kayak

DÉCEMBRE

- 3 - Choucroute du foot
- 3 et 4 - Foire aux skis du basket
- 9 - Fête de Noël de l'AJRC
- 10 - Marché de Noël du sou des écoles
- 17 - Concert de Noël de l'association de musique

ETAT CIVIL 2021

NAISSANCES

- 22 janvier** - Julia Abygaëlle TRUFFET
5 février - Ilyana Jocelyne Sylvie VALDES
24 février - Léandro Naël PARENTE
3 mars - Leïla ODEYER
4 mars - Shanice Nadine Marie-Joëlle ROBERT
16 avril - Alix Lola Jeanne TORNARE
21 avril - Jeanne GONÇALVES
27 avril - Sohan PAYRAUD
22 mai - Agathe Anne Jeanne CHAMBENOIT
30 mai - Roméo Florian Jules PUISSANT
23 juin - Maël TATANGELO
30 juin - Elio Alain QUIVET
3 août - Maëlya DESATY
4 août - Diégo Manuel PEREIRA RODRIGUES
9 août - Ova ROGER MARQUIS
18 août - Maeva Appolonia VIO
16 septembre - Léonie Lydia QUINZELAIRE
12 octobre - Raphaël Humbert Marc Sébastien DUCARROZ
22 octobre - Lou SA VILAS BOAS
23 octobre - Eloïse LAURE
29 octobre - Anthony Alec Mike CHAUMEIL
29 octobre - Aymeric Joey Gabriel CHAUMEIL
4 novembre - Elio PINTO
5 novembre - Loïs RONGIER
6 novembre - Soline HUREL
18 novembre - Sélène GONZALES
25 novembre - Diana ORY
3 décembre - Valentin, Romain THEVENET
5 décembre - Lina KARED

MARIAGES

- 6 mars** - Michaël Elie GANGITANO et Kim-Elodie GUERIN
24 juillet - Sylvain MOLY et Aline Anny Gaby BLACHE
21 août - El Mahdi HSSAÏNE et Lisa Marie Julia PHILIPPE
4 septembre - Florian Michel Marc GADET et Julia BAGLIO
25 septembre - Bernard CHAUFFERIN et Annick Alfreda MÉPLAUX
2 octobre - Colin ALBERTO et Charlotte Marthe Odette MARTET
9 octobre - Maëlan Ewen BRIDIER et Escarleth Yahosca CRUZ CASTRO

DECES

- 7 janvier** - Jean François Marcel MEILLANT
10 janvier - Claudine Monique LOUROT épouse VENET
2 février - Claire Marie MASSON épouse GIROSSIER
7 février - Hervé Jean René PENICAUD
12 février - Christian Charles GIROSSIER
23 mars - Jean-Pierre Michel DEBUSNE
7 avril - Georges THIEVON
6 mai - Jean Michel René BERNARD
13 juillet - René Marius Joseph BENITIER
2 août - Bernard GRANDJEAN
3 août - Yvon Alexandre BUSSAT
7 août - Claude Georges PIQUET
5 novembre - Marcel Emile JEAN
24 novembre - Marcelle BRUNET épouse DEVOLFE
23 décembre - Marie-Josèphe PLANTIER épouse CROST

NECROLOGIE

Chacun à leur manière, par leur implication personnelle, professionnelle ou d'élu, leur gentillesse, ils ont été des figures locales et ont marqué la vie de Saint-Maurice.

Ils nous ont quittés en 2020 et 2021, nous partageons la tristesse de leur famille.



Claire MASSON
ép. GIROSSIER



Marcelle BRUNET
ép. DEVOLFE



Louis PEYRAUD



Georges CHAUFFERIN



Gaby DUVILLARD

LE MOT DE L'OPPOSITION

Mesdames, messieurs,
Les élus n'appartenant pas à la majorité vous souhaitent d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année. Nous sommes heureux de vous représenter au Conseil Municipal. Nous soutiendrons et nous défendrons les projets qui ont un intérêt général pour le bien être des St Mauriots.

Le conseil municipal a des valeurs à défendre pour sa commune et nous continuerons à le faire vaillamment.

Vous pouvez compter sur équipe motivée et décidée à travailler pour notre Commune et pour conserver son caractère de village.

Nous aurons à cœur de participer aux commissions dans la sérénité et dans le respect des points de vue, si bien entendu les équipes de la majorité souhaitent nous faire participer aux débats.

Dans le contexte difficile du covid nos pensées vont aussi vers les familles qui ont été touchées par le virus et nous leur souhaitons beaucoup de courage.

Nous sommes à votre écoute et à votre service.

Yves Vençon

Chers compatriotes, à l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous souhaiter tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité.

La situation sanitaire ne ménage pas notre quotidien et nous oblige à redoubler de vigilance. Soyons plus que jamais tolérants, solidaires, à l'écoute de nos anciens et attentifs à nos proches. Cette pandémie perdure. Elle est l'affaire de tous.

Les tensions des dernières élections municipales sont encore trop présentes. Cette atmosphère ne crée pas un climat propice à une cohésion municipale.

Il en est malheureusement de même au niveau national.

L'approche des élections présidentielles crée des

tensions et des animosités.

Nous devons être unis et je ne doute pas que nous le serons.

Il est important que chacun d'entre nous honore l'héritage transmis par ceux qui se sont battus pour que nous puissions aujourd'hui décider de notre avenir. Voter est un droit et surtout un devoir.

Je souhaite que cette élection nationale soit apaisée et respectueuse des opinions de chacun sans oublier que cette échéance sera déterminante quant au devenir de la France.

Samuèle Salmon

CONCEPTION & IMPRESSION

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des annonceurs qui ont contribué au financement de ce bulletin.

Conception : Marion De Klijn - graphisme et illustration - marion.2klijn@gmail.com - 06 38 89 57 77

Impression : Illico Texto - 16 Av. du Général Sarrail, 01500 Ambérieu-en-Bugey - 04 74 38 14 08

Éditeur : mairie de Saint-Maurice-de-Gourdans - 1 route de Lyon 01800 Saint-Maurice-de-Gourdans

Directeur de la publication : Fabrice Venet, maire

Crédits photo : municipalité et Robin R.

INFOS MAIRIE

Mairie

Horaires d'ouverture au public : lundi, mercredi et vendredi : 8h-12h et 13h-17h
Fermée le mardi et le jeudi.

Tel : 04 74 61 80 02
mairiegourdans@wanadoo.fr
www.saintmauricedegourdans.fr

Suivez l'actualité de la commune sur PanneauPocket

Numéros utiles

Pompiers : 18 ou 112 d'un portable
Maison médicale : 15 ou 04 74 38 53 70
Groupe médical : 04 74 61 83 55
Ecole maternelle : 04 74 61 60 57
Ecole primaire : 04 74 61 82 38
AJRC : 09 54 58 39 62

SOMMAIRE

- p.2** - Le mot du maire
- p.3** - Personnel municipal / Vœux
- p.4 et 5** - Travaux et dépenses
- p.6** - Ruban du patrimoine / Communication
- p.7** - La rivière et ses abords
- p.8** - Eau et assainissement
- p.9** - Urbanisme / CCAS / Banquet des anciens
- p.10** - Groupe scolaire
- p.11** - CME
- p.12** - Clic / Info jeunes
- p.13** - FNACA
- p.14** - Services au public
- p.15** - Pompiers
- p.16** - Forum des associations / Pollet / Élections
- p.17** - Commémorations du 11 novembre
- p.18 à 22** - Annonces publicitaires
- p.23** - Planning des collectes sélectives
- p.24** - Déchèterie
- p.25** - Calendrier des manifestations
- p.26** - État civil 2021
- p.27** - Le mot de l'opposition / Conception et impression